



Histoire et futur de notre Lac de Sauvabelin.

La forêt de Sauvabelin, appartient à la Ville de Lausanne depuis 1552, très tôt ce fut un but de promenade recherché des habitants Il fait mentionner que le SIGNAL qui s'y trouvait dès le XVI^e siècle doit se situer vers le chemin de la Motte, sur une propriété privée qui passa en mains communales en 1817. En 1730, pourtant, une table et un abri étaient déjà à la disposition du public non loin de là, un peu plus au nord-est, au dessus de Montmeillan. La ville dans ses comptes à fait refaire cet édifice en forme de « toit en rotonde soutenu de dix colonnes en bois tourné, reposant sur des piédestaux en pierre » En 1816, cette rotonde avait déjà besoin d'importantes réparations, elle fut reconstruite en 1821 à l'emplacement de l'ancien Signal. Le résultat fut un pavillon bien improprement appelé « temple » et même affublé d'un clocheton lors d'une restauration moderne. Devant ce bâtiment un petit portique formé de quatre colonnes toscanes en bois sous un fronton ajouré d'un arc en plein cintre précédent un berceau lambrissé.

A peu de distance s'élève encore la maison construite en 1791 pour loger le bas-forestier, sur les plans du « maisonneur » forain Samuel Vullyamoz, par les maçons Samerod et Cuérel, avec le charpentier Jean-Pierre Peneveyre Mentionnons en passant l'existence, dans le Vallon de la « Promenade des Eaux » qui a entièrement disparu vers 1890 et à l'origine de laquelle se trouvait une source d'eau minérale qui connut vers 1775 surtout, une certaine réputation, sur les vues anciennes, un bâtiment carré en bois, dont l'accès se fait par une allée de marronniers (vue de Charles Vuillermet 1889).

Le Lac de Sauvabelin créé en 1888, par l'Union des Sociétés de Développement de Lausanne a de tout temps été un but de promenade des Lausannois. Il fit partie de l'aménagement général nommé village suisse de même que le grand chalet situé route du signal. Il fut Lac à patiner, raison de grèves cimentées, la pinte à fromage c'est ce qui reste du vestiaire alors que le restaurant de nombreuses fois modifié agrandi est demeuré sur le même emplacement.

Aujourd'hui la ville de Lausanne souhaite réaménager ce site une première réflexion a été présentée au public en voici les points principaux :

Adresse :

Abonnez-vous pour seulement 30.- par an !!!!

Demande d'adhésion au verso



Une nature accessible au cœur de la Ville

La cohabitation entre les différents utilisateurs du site tels que les familles, les personnes âgées et les visiteurs est au cœur de ce projet. Une attention particulière sera portée sur l'accessibilité des diverses infrastructures pour les personnes à mobilité réduite. Une sécurisation optimale de la place de jeux et des berges. L'introduction de végétation indigène dans les diverses plantations permettra d'améliorer la présence d'une faune spécialisée des milieux humides. Un biotope didactique permettra à la population de côtoyer des espèces en voie de disparition.

Places de jeux, de détente et espaces d'accueil

Le projet propose de recentrer les places de jeux et l'accueil vers le restaurant principal, pour en faire une porte d'entrée vers le site de Sauvabelin. Des pontons sur le Lac offriront aux curieux un point d'observation de la biodiversité de l'étang. Par ailleurs le restaurant et la pinte devront être rénovés pour répondre aux normes d'hygiène et améliorer l'accueil des visiteurs. L'assainissement du lac fait également partie de ce projet. De nombreux traitements des algues ont amassé du cuivre dans les boues, créant une pollution importante du plan d'eau.

N'oublions pas dans ce projet général la Tour de Sauvabelin qui demeure une attraction des plus visitées

Le ramassage des déchets encombrants, c'est fini !

- *Le nouveau calendrier des ramassages va vous parvenir*
- *Un nouveau mode de collecte des déchets ménagers dès janvier 2010*



Les Lausannois devront adopter de nouveaux réflexes pour se séparer de leurs déchets ménagers. Tout ce qui est **incinérable** pourra être déposé dans la rue deux fois par semaine, quelle que soit la taille de l'objet.

Les collectes porte-à-porte sont maintenues pour le papier-carton, le verre et les végétaux. Les autres objets recyclables devront être retournés soit au magasin, soit dans une déchèterie de quartier, fixe ou mobile. Les citoyens sont ainsi appelés à participer activement à la valorisation des déchets. Avec le site Internet www.lausanne-recycle.ch, la Ville de Lausanne lance une campagne de communication pour expliciter ce nouveau système de tri et de collecte des déchets.

L'ouverture en 2008 de cinq déchèteries de quartier a déjà offert de nouvelles possibilités de tri aux habitants. Soucieuse de garantir à tous des prestations de proximité, la Ville a complété son réseau fixe par la mise sur pied, en 2009, de 21 déchèteries mobiles qui, tous les 3 mois, s'invitent dans les quartiers lausannois. L'introduction du nouveau mode de collecte en 2010 s'inscrit dans la même logique, en augmentant le nombre de déchèteries mobiles à 25 et leur fréquence à une fois par mois. En acceptant de participer à la valorisation des déchets, chaque citoyen peut se comporter en consommateur responsable, mais aussi diminuer les charges financières de la collectivité. L'ensemble du dispositif devrait permettre d'augmenter le taux de recyclage des déchets lausannois, qui s'élève aujourd'hui à environ 45% alors que l'objectif fixé au niveau cantonal est de 60%.

La Municipalité de Lausanne a adopté cet été l'introduction d'un nouveau mode de collecte des déchets ménagers. Plus conforme aux exigences fédérales et cantonales, ce concept est basé sur une distinction claire entre déchets recyclables et déchets incinérables, ainsi que sur l'abandon de la notion de déchets encombrants et de leur collecte spécifique actuelle. Il permet le maintien de la collecte bihebdomadaire porte-à-porte de tous les déchets incinérables, quelle que soit leur taille. Mais il impose le retour des déchets recyclables en magasin ou dans l'une des nombreuses déchèteries de quartier, qu'elles soient fixes ou mobiles. Les collectes porte-à-porte du papier-carton, du verre et des végétaux sont bien sûr maintenues.

Une exposition « Lausanne recycle ! » accompagnera l'installation des déchèteries mobiles au cœur des quartiers. La mise en ligne du nouveau site Internet www.lausanne-recycle.ch offre une information complète sur les comportements à adopter pour trier ses déchets. Incinérable ou recyclable? L'abécédaire complet, aujourd'hui disponible sur Internet, sera largement diffusé en décembre 2009 avec le nouveau calendrier des ramassages et agenda des déchèteries 2010. Une campagne d'affichage est également prévue ainsi que la distribution d'un mode d'emploi.

Les fontaines de La Sallaz

Un de nos habitants s'est manifesté en demandant la remise en place des fontaines du quartier,

une rencontre avec la Municipalité le 5 novembre a permis d'éclaircir la situation, M. Jean-Christophe Bourquin, municipal, a précisé que la fontaine « des singes » avait été vandalisée avant son enlèvement, elle sera reconstruite dès que la route de contournement sera réalisée.

La fontaine de la place de La Sallaz créée par le sculpteur Laserre est en dépôt dans les magasins de la Ville, elle retrouvera un nouvel emplacement sur la future Place de La Sallaz.

La Caravane interculturelle

Une fête interculturelle originale verra le jour en 2010, elle sera populaire.

Pour faire place à la Fête de Lausanne, la Municipalité de Lausanne propose de créer une manifestation populaire biennale décentralisée. Sur thème donné, une caravane interculturelle sillonnera les quartiers durant la belle saison, et les initiatives des habitants compléteront le programme des festivités. Dans un esprit d'intégration et d'appartenance commune, la manifestation veut être celle de toutes les communautés vivant à Lausanne, et rassembler. Le premier voyage interculturel est prévu pour 2010.

Le nouveau visage de la fête populaire lausannoise prendra la forme d'une caravane interculturelle proposant dans les quartiers, de mai à septembre, des événements multiples (spectacles, films, expos, conférences, émissions de radio ou TV, etc.). Sur ce noyau commun, et une thématique définie pour chaque édition, les habitants pourront greffer leurs propres initiatives d'animations. En fonction de leur propre calendrier de manifestations, les habitants choisiront la date de passage de la caravane, et la mise sur pied de leurs festivités locales. Cette nouvelle fête interculturelle aura lieu tous les deux ans, à partir de 2010, ce rythme biennale devant permettre aux milieux associatifs et aux communautés étrangères de préparer avec soin ces rencontres culturelles.

Créer des liens dans une ville cosmopolite

En 2008, Lausanne compte 50'000 personnes provenant de 158 pays différents, soit plus de 38% d'habitants possédant un passeport étranger, mais aussi 10'000 nouveaux arrivants par an. Une situation propice à la promotion des échanges et à la prévention des replis communautaires. Par ailleurs, une consultation, réalisée auprès des institutions actives dans le domaine de l'intégration, des milieux associatifs et des sociétés de développement, mettait en évidence la volonté de créer une manifestation

centrée sur toutes les cultures présentes à Lausanne. Sur la base de ces éléments, la Municipalité propose de concrétiser sur le terrain la volonté politique et associative de mettre en oeuvre une fête interculturelle.

Organisation et coût

Pour organiser cette manifestation, la Municipalité souhaite créer une association regroupant des personnes et des représentants d'associations actives dans le domaine de l'intégration (Forum des étrangères et étrangers de Lausanne, associations d'immigrés, FASL, Union des sociétés locales), des représentants des partis politiques et de l'administration. Les responsables de groupes de travail mis sur pied dans les quartiers en feront aussi partie. Quant à son financement, la fête interculturelle pourra compter sur un soutien public de 250'000 francs à chaque édition biennale, et de 50'000 francs les années «creuses» pour assurer le suivi au sein de l'association. Par ailleurs, les activités spécifiques des communautés étrangères recevront un soutien de 60'000 francs pour la manifestation (Fonds culturel existant). Pour concevoir et réaliser cette fête, un coordinateur a été nommé en novembre, Monsieur Vincent Steudler détiendra la clé des espoirs de chaque quartier ou association souhaitant participer, homme expérimenté par des manifestations similaires tant dans les communes qu'avec les grandes multinationales du pays

Rencontres musicales au CHUV – Saison 2009-2010

Ces interludes musicaux, ouverts à tout public, se déroulent à l'auditoire César Roux dès 16 heures (accès : entrée principale du bâtiment hospitalier), sans réservation et en entrée libre.



Dimanche 13 décembre 2009 - Jeunes musiciens

Guillaume Terrail, violoncelle et Anthony Fournier, violon – Œuvres de S. Prokofiev, L. Van Beethoven, C. Saint-Saens, de Falla.

Dimanche 10 janvier 2010 - Duo Courvoisier

Gabriel Courvoisier ; baryton, Marie Courvoisier, piano – 1^{er} Prix du concours suisse de musique pour la Jeunesse 2008 – Œuvres de F. Schubert, R. Schumann, G. Fauré, J. Ibert.

Dimanche 21 février 2010 – Récital de harpe

Esther Sévèrac - 1^{er} Prix avec mention du Concours suisse de musique pour la Jeunesse 2008 – Œuvres de F. Godefroid, G.F. Händel, H. Renié, M. Tournier, A. Roussel.

Dimanche 21 mars 2010 – In Excelsis Duo

Antoine Gilliéron, piano ; Damien Bachmann, clarinette – 2^e Prix du Concours suisse de musique pour la Jeunesse 2008 – Œuvre de R. Schumann, B. Kovács, J.S. Bach, C.M. von Weber.

Dimanche 18 avril 2010 – Duo Amal'gamme / Piano 4 Mains

Elise Monney, Heidi Papaux – 2^{ème} Prix du Concours suisse de musique pour la Jeunesse 2008 – Œuvres de J. Brahms, F. Poulenc, F.J. Haydn, F. Schubert, L. van Beethoven.

AGENDA

Café-Sallaz-Vennes

Le dernier Forum café de 2009 est reporté, à titre exceptionnel, au mercredi 9 décembre 2009.

Les forums café ont lieu au restaurant L'Amica (Avenue de La Sallaz 31), à l'heure habituelle (18h30), chaque premier lundi du mois.

En 2010, les 4 janvier, 1^{er} février 2010, 1^{er} mars, 12 avril)



*A toutes et tous de chaleureux messages
de Noël et de bonne Année*



Pour vous accompagner mois après mois votre société de développement a le plaisir de vous offrir le calendrier 2010.

Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous

Inscrivez-vous pour recevoir le journal et que votre opinion soit relayée auprès des autorités communales



Demande d'adhésion :

Nom : Prénom :

Adresse :

NPA : Ville :

Cotisation de 30.- frs/an à verser sur le compte de chèques postaux: 10-4673-9. D'avance merci de nous soutenir.

Société de Développement de la Sallaz – Vennes

Case postale 295 - 1010 Lausanne - CCP 10-4673-9

e-mail : sdsv@romandie.com

site internet : <http://www.sdsv.ch>